RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ANFR
AGENCE NATIONALE DES FRÉQUENCES

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Maisons-Alfort, le 5 octobre 2021

Publication de l'observatoire mensuel du déploiement des réseaux mobiles

Au 1er octobre, 57 800 sites 4G et 29 300 sites 5G autorisés en France par l'ANFR

L'Agence nationale des fréquences (ANFR) actualise son observatoire mensuel des déploiements des réseaux mobiles ainsi que Cartoradio.fr, plateforme cartographique qui répertorie l'ensemble des sites radioélectriques autorisés sur le territoire français.

Au 1er octobre, l'ANFR a autorisé au total **58 593 sites de réseaux mobiles en France, toutes générations confondues** (+ 224 sur le mois de septembre).

29 327 sites 5G ont été autorisés par l'ANFR en métropole, dont 17 689 sont déclarés techniquement opérationnels[1] par les opérateurs de téléphonie mobile. La quasi-totalité de ces implantations 5G ont été autorisées sur des sites existants, déjà utilisés par les technologies 2G, 3G ou 4G. Seuls 3 sites n'hébergent que de la 5G.

Sur le mois de septembre, les sites 5G autorisés ont donc augmenté de 1,8 %.
Selon les déclarations des opérateurs, 63,7 % des sites autorisés sont techniquement opérationnels.

En France, trois bandes de fréquences permettent actuellement de fournir un service 5G :

- 18 392 sites 5G sont autorisés dans la bande 700 MHz (Free Mobile), dont 12 079 sont déclarés techniquement opérationnels ;
- 10 645 sites 5G sont autorisés dans la bande 2 100 MHz (Bouygues Telecom, Orange, SFR et Outremer Telecom), dont 5 622 sont déclarés techniquement opérationnels ;
- 12 462 sites 5G sont autorisés dans la nouvelle bande 3,5 GHz (Bouygues Telecom, Free Mobile, Orange et SFR), dont 6 555 sont déclarés techniquement opérationnels.

Certains des sites autorisés sont mutualisés : la somme des sites autorisés par bande de fréquences est plus élevée que le total des supports autorisés.

En outre, **54 806 sites 4G ont été autorisés en métropole au 1er octobre**, dont 50 343 sont en service.

Les autorisations et les mises en service de sites 4G ont poursuivi leur progression sur le mois d'août :

- les demandes d'autorisations de sites 4G se sont accrues de 0,4 % ;
- les mises en service de sites 4G ont augmenté de 0,5 %.

Le bilan des sites 4G mis en service en métropole s'établit comme suit :

- Orange (26 915 sites, + 216 en septembre 2021) ;
- SFR (22 488 sites, + 80 sur la même période) ;
- Bouygues Telecom (22 171 sites, + 110 sur la même période) ;
- Free Mobile (20 710 sites, + 176 sur la même période).

Outre-Mer, aucun nouveau site 5G n'a été autorisé en septembre. Pour mémoire, les 5 premiers sites 5G avaient été autorisés outre-mer au cours du mois de mars en Guyane, dans la bande 2 100 MHz.

Par ailleurs, 2 948 sites sont autorisés pour la 4G, dont 2 749 en service.

Pour voir avec précision, dans un territoire donné, la situation du déploiement des réseaux mobiles, **le site Cartoradio.fr** permet de zoomer sur une zone de votre choix et de voir quels sont les sites autorisés par l'ANFR, et pour quel opérateur :

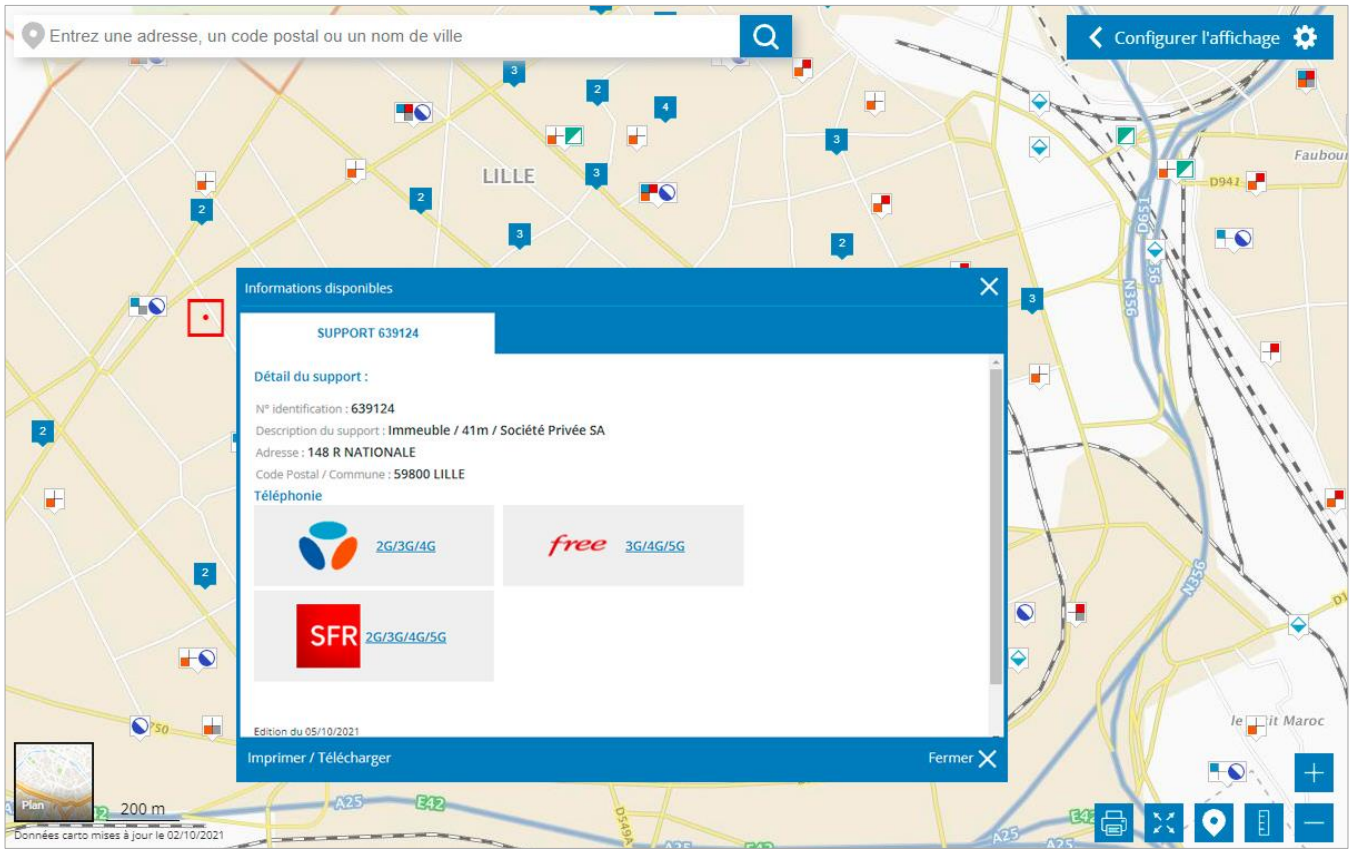

www.cartoradio.fr

Les données de l'observatoire sont également publiées en Open Data sur data.anfr.fr et data.gouv.fr

[1] **Précision sur les sites 5G :**

- Sites autorisés : sites ayant reçu l'accord d'implantation de l'ANFR et donc autorisés à émettre.
- Sites techniquement opérationnels : sites émettant des ondes radio. Ils peuvent ne pas encore être commercialement ouverts.
- Sites commercialement ouverts : sites offrant un accès aux abonnés mobiles. Le suivi des sites commercialement ouverts est effectué par l'Arcep dans son observatoire de la 5G.

En savoir plus :

- L'observatoire complet du déploiement des réseaux mobiles pour la métropole
- L'observatoire complet du déploiement des réseaux mobiles pour l'Outre-Mer
- Les différentes bandes de fréquences de la 5G et leurs propriétés
- Le mini-site d'information de l'ANFR sur la 5G : 5g.anfr.fr
- Le tutoriel Cartoradio

Contact presse ANFR :
presse@anfr.fr – 06 80 59 00 51